

Le petit bénévole

La voix des bénévoles des œuvres de la Mie de Pain

N° 1 novembre 2007

D ? A ? L ? O ?

DALO : un signe, un slogan, quatre lettres, une loi et toute une nouvelle organisation pour l'urgence et l'insertion des personnes sans domicile fixe.

Publiée le 5 mars 2007, la loi DALO est la loi instituant le Droit au Logement Opposable. « *Toute personne accueillie dans un centre d'hébergement d'urgence, devra se voir proposer en fonction de sa situation, une solution pérenne, adaptée et accompagnée si nécessaire dans le parc public social, dans le parc privé conventionné, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, un logis relais, une maison relais ou un hébergement de stabilisation.* » (extrait art. 4).

Principe de continuité

La durée de séjour en hébergement d'urgence d'une personne en situation d'exclusion est liée à plusieurs facteurs. Au temps indispensable pour tenir un ou plusieurs entretiens individuels en vue d'établir une évaluation/orientation par l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (travailleurs sociaux, personnel médical, etc.). Au temps nécessaire à trouver et à lui proposer un hébergement « *pérenne* ». Or, tant que cette orientation n'a pas eu lieu, la personne doit pouvoir rester hébergée dans le même centre d'accueil et dans le même lit. La Loi DALO rend désormais obligatoire cet accueil élargi sur l'année entière. Chaque structure reste libre d'organiser la mise en place de ce principe.

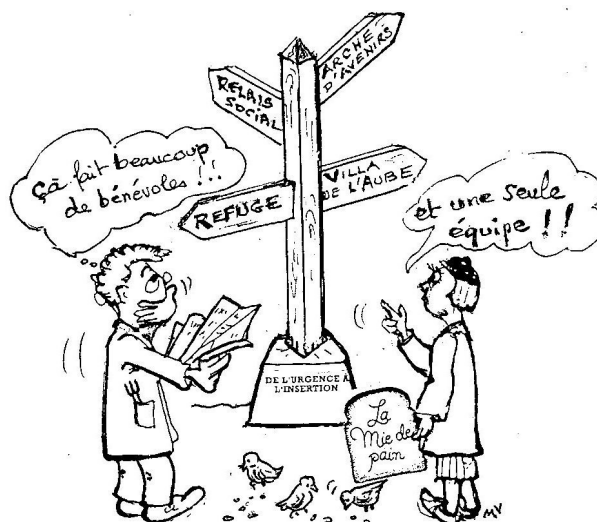
Les spécialistes sociaux estiment qu'une « rupture » annuelle de ce type d'hébergement favorise la « dynamisation » de l'accueilli et accroît ses aptitudes à la réinsertion. Le bien fondé de cette « rupture » et le moment de la mettre en œuvre s'évaluent au cas par cas.

La loi DALO à la Mie de Pain

A la Mie de Pain, la loi DALO se met en place depuis un an de façon progressive. Néanmoins, la Mie de Pain a depuis longtemps cherché à sécuriser ses accueillis les

plus fragiles en leur assurant, pour la durée de la saison hivernale, le même lit. Pour ce faire, elle a institué un régime de cartes (1er et 2eme étages du Refuge). Dès l'automne 2006, elle a également étendu l'amplitude horaire d'ouverture à la journée, durant la semaine et le week-end ! Depuis cette année, enfin, elle est restée ouverte en fonctionnant tout l'été en capacité réduite, pour près de 100 hébergés, avec une réouverture à plein effectif (442 places) dès le 1er octobre, soit 15 jours plus tôt que la saison hivernale officielle.

E.R



Elle accueille de manière inconditionnelle et anonyme 350 personnes vivant la grande précarité. Elle répond aux besoins fondamentaux - services d'hygiène, paramédical, cafétéria, etc. - et aide à la réinsertion sociale.
15 salariés, 20 bénévoles.
8h30-12h et 13h45-17h du mardi au samedi.

Contact : 01 44 06 96 88
107, rue Regnault
archedavenirs@miedepain.asso.fr

Il accueille, nourrit, soigne et héberge (430 lits et 600 repas) toute l'année en urgence les personnes à la rue et les oriente vers une structure d'insertion.
80 salariés, 194 bénévoles.
Ouvert 7j/7 toute l'année, 17h30-9h30.

Contact : 01 45 89 90 44
18, rue Charles Fourier
emmanuel.courcier@miedepain.asso.fr

Il accueille, informe, oriente et accompagne les plus désocialisés. Il permet à plus de 70 personnes un accès aux droits et les amène à développer leur autonomie.
5 salariés, 12 bénévoles.
Accueil : 9h30-12h30 et 13h30-16h30, du lundi au vendredi, sauf le mardi après-midi.

Contact : 01 45 89 43 11
18, rue Charles Fourier
michelle.degage@miedepain.asso.fr

Elle accueille des personnes isolées en mettant en œuvre des outils de réinsertion par le logement autonome : 30 studios pour personnes seules âgées de 40 ans et plus pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.
6 salariés, 15 bénévoles.
Accueil de 9h30 à 21h30 6j/7 (du lundi au samedi).

Contact : 01 58 10 36 00
7/9, rue Martin Bernard
villadelaubes@miedepain.asso.fr

Carnet

Claude PONS, Trésorier de la Mie de Pain et bénévole à la Villa de l'Aube, nous a quitté le 25 juin dernier. La Mie de Pain n'oubliera pas son engagement auprès des plus défavorisés.

•••

Cet été nous quittait Madame Juillet, ancienne bénévole au Refuge.

•••

Madame Christiane Beribi, ancienne de l'association, s'est éteinte le 28 juillet dernier.

•••

Nelly et Christophe Poulain (ancien bénévole de refuge) ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **Nina**, née le 29 octobre 2007 (un lundi !), ce qui fait que Babette, notre dynamique responsable du samedi, est grand-mère !

Petites Annonces

La Commission Collectes de la Mie de Pain a besoin de bénévoles pour les journées des 23 & 24 novembre 2007, à raison d'un engagement par demi-journée :

Lieux : - 18, rue Charles Fourier (Refuge)
- Magasin Atac : 204, rue de Tolbiac
- Magasin Franprix : 137, boulevard Blanqui

Les inscriptions peuvent se faire de 3 manières :

- auprès des responsables de soirée Refuge (feuille dans classeur) ou auprès du responsable-bénévoles pour les autres structures,
- par téléphone auprès de Claude Buraud, responsable Commission Collectes au 06 07 62 64 56,
- par courriel à l'attention de la Commission Collectes : contact@miedepain.asso.fr.

•••

Pour l'exposition des 120 ans des œuvres de la Mie de Pain nous recherchons cadres, sous-verre et vitrines de tous formats, en prêt, pour mettre en valeur les documents d'archives de la Mie de Pain.

Merci de bien vouloir les adresser, le plus rapidement possible, à Heuria Mir par l'intermédiaire de votre responsable-bénévoles, en n'oubliant pas d'apposer au dos de chacun, une étiquette avec vos noms et celui de la structure Mie de Pain dans laquelle vous êtes bénévole, afin de faciliter la restitution des objets.

•••

Urgent : Freddy, cuisinier du Refuge, recherche à louer 2-3 pièces à Paris ou banlieue, proche XIIIe. Max: 600 €. Accepte échange studio au Gobelins contre 2 pièces. Tél. : 06 16 65 68 27.

Ont contribué à ce numéro du Petit Bénévole : Julien Beauhaire, Aafke Huis, Heuria Mir, Sébastien Prot, Vicky Renoir, Eve Roffiaen, Dorothée Thorel et Michel Vachon. Un merci particulier à Michelle Degage, pour son amicale relecture.

Ce journal, édité en 350 exemplaires, est diffusé gratuitement. Ne le jetez pas, faites en profiter vos amis !